

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2018205541

Dossier numéro : 2018-10-18/07

Titre

18 OCTOBRE 2018. - Extrait de l'arrêt n° 144/2018 du 18 octobre 2018 - (Numéro du rôle : 6873) annulation

Source : COUR CONSTITUTIONNELLE

Publication : Moniteur belge du 08-11-2018 page : 86335

Entrée en vigueur : 08-12-2017

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

En cause : le recours en annulation des articles 68 et 69 du décret de la Région flamande du 8 décembre 2017 " modifiant diverses dispositions en matière d'aménagement du territoire, d'écologie, d'environnement et d'aménagement du territoire ", introduit par Philip Maes et autres.

...

Par ces motifs,
la Cour

annule les articles 68 et 69 du décret de la Région flamande du 8 décembre 2017 " modifiant diverses dispositions en matière d'aménagement du territoire, d'écologie, d'environnement et d'aménagement du territoire "
".